

## Erasmus Policy Statement (Overall Strategy)

### **D. Erasmus Policy Statement (Overall Strategy)**

The Institution agrees to publish this overall strategy on its website within one month after the signature of the Erasmus Charter for Higher Education by the European Commission.

Please describe your institution's international (EU and non-EU) strategy. In your description please explain a) how you choose your partners, b) in which geographical area(s) and c) the most important objectives and target groups of your mobility activities (with regard to staff and students in first, second and third cycles, including study and training, and short cycles). If applicable, also explain how your institution participates in the development of double/multiple/joint degrees. (max. 5000 characters)

Original language [FR]

a) Les établissements partenaires sont choisis par notre réseau de formateurs qui a déjà établi un premier contact avec eux et évalué la cohérence du projet pédagogique et la faisabilité de la mobilité à des fins d'études ou de stages. Ils peuvent aussi être choisis par des étudiants l'Ecole devant ensuite étudier les conditions de réussite du projet. De manière générale, les critères de choix de nos partenaires aussi bien à des fins d'études que de stages, tiennent compte de la réputation et de l'apport complémentaire de ces établissements aux enseignements de l'Ecole d'Assas.

b) L'Ecole d'Assas est ouverte à des échanges avec tous les pays du Programme et tous les pays Partenaires après vérification par les directeurs d'institut de la pertinence du projet pour l'étudiant et de la faisabilité pédagogique.

A titre d'exemple, certains stages de masso-kinésithérapie ont été réalisés dans les pays de l'Union, notamment en Belgique au CHU de Liège et en Suisse en Cabinet libéral.

D'autres stages ont été réalisés hors Union notamment :

- NATIONAL HOSPITAL FOR PAEDIATRICS - Hanoi - Vietnam
- NEW YORK LANGONE MEDICAL CENTER – Etats Unis
- KAWAGOE CLINIC- Saitama – Japon
- WENZHOU MEDICAL UNIVERSITY – Wenzhou - Chine

c) L'Ecole d'Assas s'inscrit depuis 2009 dans une dynamique d'ouverture à l'international visant à répondre à une demande de mobilité des étudiants pendant leurs études et des enseignants.

La stratégie internationale de l'Ecole s'articule autour de quatre grands axes:

1) Favoriser et développer les relations internationales de l'Ecole d'Assas à travers la participation à des réseaux européens et internationaux de professionnels de santé masseurs-kinésithérapeutes et pédicure-podologues.

2) Encourager et favoriser la mobilité étudiante afin de :

- Appréhender et vivre de l'intérieur d'autres cultures professionnelles ;
- Appréhender des systèmes de santé différents ;
- Promouvoir de nouvelles réflexions sur la prise en charge des patients ;
- Promouvoir autant que possible, la maîtrise d'au moins une langue étrangère.

3) Contribuer à la formation du corps enseignant. La mobilité du personnel enseignant est incluse dans le programme de développement des ressources humaines de l'Ecole d'Assas.

4) Capitaliser les données de l'expérience : Les enseignements issus de la mobilité des enseignants et des étudiants seront intégrés aux enseignements et feront l'objet de restitutions sous forme d'exposés, d'articles, et largement diffusés auprès la communauté des étudiants et des formateurs de l'Ecole.

Please describe your institution's strategy for the organisation and implementation of international (EU and non-EU) cooperation projects within the framework of the Erasmus+ Programme.

If not applicable, please explain (max. 2000 characters)

Original language [FR]

En 2014, l'Ecole d'Assas a formalisé un premier projet de coopération bilatéral avec Wenzhou Medical University (Chine) dont l'objectif est d'encourager les échanges à des fins de stage entre les deux établissements. Un accord de coopération a été signé de manière à garantir la régularité et la réciprocité des échanges entre les deux instituts

La procédure mise en place a été la suivante : en début d'année, la direction pédagogique a créé un programme de stages qui a ensuite été diffusé auprès des étudiants de première année de masso-kinésithérapie afin de recueillir les candidatures. Après étude des dossiers, cinq étudiants ont été retenus par le directeur de l'institut. Deux enseignants se sont portés volontaires pour accompagner les étudiants.

Le Département International en coopération avec les partenaires chinois, s'occupe des toutes les formalités administratives avant le départ et du suivi jusqu'au retour (visas, assurances, convention de stage, logement, contrat des accompagnateurs, transports).

Les enseignants accompagnateurs sont responsables des étudiants et devront adresser un rapport hebdomadaire à l'Ecole pendant toute la durée du séjour.

Cet échange a été validé par l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France.

En octobre 2014, l'Ecole d'Assas accueillera de la même manière une délégation d'étudiants de la WMU avec un enseignant accompagnateur selon les mêmes modalités administratives

Please explain the expected impact of your participation in the Erasmus+ Programme on the modernisation of your institution. Please refer to each of the 5 priorities of the Modernisation Agenda \*and explain which are the policy objectives you intend to pursue.(max. 3000 characters)

Original language [FR]

**Priorité 1 : Augmenter les niveaux de qualification.**

L'Ecole d'Assas s'appuiera sur le Programme ERASMUS pour enrichir la qualification et les compétences de ses futurs diplômés en leur permettant de découvrir très concrètement d'autres pratiques et d'appréhender de nouvelles approches thérapeutiques.

**Priorité 2 : Améliorer la qualité et la pertinence de l'enseignement supérieur.**

Au niveau des enseignants : l'Ecole d'Assas est engagée dans une démarche qualité avec le souci d'offrir à ses enseignants la possibilité de confronter le contenu de leurs enseignements avec ceux de leurs confrères. Ceci est possible grâce à la découverte d'autres pratiques professionnelles et de méthodes d'enseignement différentes.

Au niveau des étudiants : Le programme Erasmus permet le développement de cursus de formation innovants à dimension internationale qui comprennent des séjours ou des stages à l'étranger, indispensables au développement de savoir-faire et de compétences.

**Priorité 3 : Relever la qualité grâce à la mobilité et à la coopération transnationale**

Le programme Erasmus devrait accentuer la mobilité entrante et sortante des étudiants et faciliter la mobilité des enseignants. Cette mobilité est au service de la qualité de l'enseignement et des compétences à acquérir en vue de l'obtention du Diplôme d'Etat.

**Priorité 4 : Faire le lien entre l'enseignement supérieur, la recherche et les entreprises pour favoriser l'excellence et le développement régional**

L'Ecole d'Assas a pour priorité l'insertion professionnelle des étudiants en France mais aussi sur l'ensemble de l'espace européen.

La mobilité des étudiants est un atout supplémentaire pour ceux qui, une fois diplômés, souhaiteraient exercer dans un autre pays de l'Union.

**Priorité 5 : Améliorer la gouvernance et le financement**

L'Ecole d'Assas a mis en place un Département international chargé de la stratégie internationale de l'établissement et de sa mise en œuvre.

Le budget de l'Ecole intègre un volet "financement d'un séjour à l'étranger". L'habilitation ERASMUS permettra de nouer des relations privilégiés avec les acteurs locaux.

\* COM (2011) 567 (<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2011:0567:FIN:EN:PDF>)